

L'Agglomération Cannes Lérins installe 42 paniers anti-déchets à Cannes pour protéger la Méditerranée des déchets des eaux de pluie

La préservation de la Méditerranée est primordiale pour l'Agglomération Cannes Lérins. C'est pourquoi, dans le cadre des actions portées par la Commission « Qualité des milieux marins », David Lisnard a présenté, vendredi 30 mai, 42 paniers anti-déchets installés dans les bouches d'évacuation du vallon de la Foux qui passe sous le Palais des Festivals et des Congrès. Dès lors, en complément des trois filets majeurs disposés par l'Agglomération à la sortie des canalisations des ports et vallons cannois ainsi que des 21 paniers installés à la Place Gambetta, Cannes dispose d'un maillage complet de récupération des déchets des eaux de pluie qui se jettent en mer.



Présentation du panier de récupération des déchets des eaux de pluie par David Lisnard, maire de Cannes, Gilles Guzman, technicien d'exploitation de l'Agglomération Cannes Lérins et Stéphane Asikian, directeur de la société Pollustock © CACPL

« Le positionnement de ces paniers anti-déchets est stratégique car nous sommes à l'exutoire du vallon de la Foux. Ce dernier traverse une zone très urbanisée allant du Cannet jusqu'au Palais des Festivals et des Congrès de Cannes. L'objectif est ainsi d'empêcher que les déchets arrivent en mer, notamment les mégots de cigarette, pour préserver la biodiversité marine et la qualité des eaux de baignade. Je tiens toutefois à souligner que ce dispositif ne doit pas se substituer au civisme de chacun ».

David Lisnard, maire de Cannes, président de l'Agglomération Cannes Lérins et de l'Association des Maires de France

Protéger la Méditerranée, sa biodiversité et la qualité des eaux de baignade

Depuis 2020, en collaboration avec l'entreprise mandocienne Pollustock, l'Agglomération Cannes Lérins procède à l'**installation de filets et paniers anti-déchets** pour préserver la Méditerranée. Vendredi 30 mai 2025, dans la continuité de cette politique, David Lisnard a présenté la mise en place de **42 paniers anti-déchets** dans les bouches d'évacuation du parvis Favre Leuret du **Palais des Festivals et des Congrès**. Ils peuvent récupérer **de nombreux macro-déchets** par unité et sont équipés d'un **système de surverse** pour laisser l'eau s'écouler. Cette installation – **stratégique** puisqu'à l'exutoire du vallon de la Foux et située dans un secteur très fréquenté – représente un investissement de **17 000 euros TTC**. A l'instar des **21 paniers de la Place Gambetta** en plein cœur de Cannes, ces dispositifs permettent de capturer tout type de polluant solide comme les **papers, bouts de verre ou de plastique, mégots de cigarette**, etc.

En outre, l'Agglomération cannoise a mis en place **3 filets de rétention**. D'une part, dans les **ports cannois** comme au Vieux-Port en 2020 à l'exutoire du vallon du Poussiat qui récupère tous les déchets du centre-ville ou encore au Port Canto en 2022. Et d'autre part, dans les **vallons** comme celui de la Foux en 2023. La particularité du filet installé dans ce vallon est qu'il est **débrayable**, c'est-à-dire qu'il se couche en cas de fortes pluies pour ne pas obstruer le passage de l'eau, réduisant ainsi le risque inondation. Rien que sur le vallon de la Foux, ce sont **7 tonnes de macro-déchets** qui ont été stoppés et récupérés avant qu'ils ne rejoignent la mer depuis 2023.

Enfin, d'autres actions permettent de protéger la Baie de Cannes comme le nettoyage des **565 km de vallons et de cours d'eau publics** par les équipes de l'Agglomération cannoise. Depuis 2016, ce sont **316 tonnes de déchets naturels et anthropiques** qui ont été enlevées.